

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

**Nom du produit** 511 Porous Plus

### Autres moyens d'identification

**Numéro de la feuille de données de sécurité** MSC-011R-FR

**Code du produit** OMB No. 1218-0072

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Adresse du fournisseur

Miracle Sealants Company  
12318 Lower Azusa Road  
Arcadia, CA 91006

### Numéros de téléphone d'urgence

**Téléphone de l'entreprise** 1-626-443-6433 (téléphone)  
1-626-443-1435 (Fax)

**Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24** 1-800-350-1901

### Nombre d'appel d'urgence

Pour les déversements de produits, des fuites ou des expositions appellent:  
Infotrac 1-800-535-5053 (Amérique du Nord) ou le 1-352-323-3500 (International)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Aspect** Incolore

**État physique** Liquide

**Odeur** Solvant

### Classification

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 4

### Dangers non classés ailleurs (DNCA)

Peut être nocif par contact cutané  
Provoque une légère irritation cutanée

### Mot indicateur

Danger

### Mentions de danger

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée  
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires  
Liquide combustible



**Conseils de prudence - Prévention**

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
 Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation  
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit  
 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer  
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

**Conseils de prudence - Réponse**

Consulter un médecin en cas de malaise  
 EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
 NE PAS faire vomir  
 En cas d'incendie : Utiliser du CO2, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction

**Conseils de prudence - Entreposage**

Garder sous clé  
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**Autres dangers**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Propriétaire	Propriétaire	Proprietary
Propriétaire	Propriétaire	Proprietary
Propriétaire	Propriétaire	Proprietary

Si Nom chimique / CAS est "propriétaire" et / ou Poids-% est répertorié comme un éventail, l'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage de composition a été retenu comme un secret commercial

**4. PREMIERS SOINS**

**Premiers soins**

- Conseils généraux** Fournir cette fiche au personnel médical pour le traitement.
- Contact avec les yeux** Rincer immédiatement à l'eau claire, fluide pendant 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
- Contact avec la peau** Laver avec de l'eau propre et du savon pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, appeler un médecin.
- Inhalation** Transporter la personne à l'air frais. Si elle ne respire pas, administrer la respiration artificielle, y compris l'oxygène. Fournir des soins médicaux. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
- Ingestion** Ne pas faire vomir. Appeler un médecin. Gardez la tête de la victime sous les hanches pour empêcher l'aspiration.

**Symptômes et effets les plus importants****Symptômes**

Yeux: Peut causer une irritation des yeux  
 Peau: Peut provoquer une légère irritation de la peau; séchage de la peau.  
 ingestion: Peut causer des vomissements, des nausées et de la diarrhée.  
 Inhalation: L'inhalation excessive provoque des maux de tête, des étourdissements, des nausées et un manque de coordination.

des conditions médicales aggravées: respiratoire, pulmonaire, troubles hépatiques et rénaux. Troubles du système nerveux central. Problèmes gastro-intestinaux.

**Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires****Notes au médecin**

Conditions médicales généralement aggravées par l'exposition-même comme des signes et symptômes de l'exposition sur. Aspiration dans les poumons peut se produire lors de l'ingestion ou vomissements, causant des dommages aux poumons ou même la mort en raison de la pneumonie chimique.

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****Agents extincteurs appropriés**

CO2, mousse sèche.

**Moyens d'extinction inappropriés**

Non déterminé.

**Dangers spécifiques du produit**

Le produit est combustible et peut s'enflammer s'il est exposé à une température élevée ou la flamme directe. La chaleur va provoquer des gaz phosgène.

**Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Refroidir les conteneurs exposés avec de l'eau pour éviter la rupture.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL****Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Précautions personnelles**

ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex: cigarette, fusée routière, étincelles et flammes). Porter des vêtements de protection comme décrit dans la section 8 de cette fiche de données de sécurité.

**Précautions pour le protection de l'environnement****Précautions pour le protection de l'environnement**

Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Méthodes de confinement**

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage**

Mesures à prendre en matière de cas de fuite ou de déversement: Enlever avec un absorbant inerte. Ramasser et placer dans un récipient approprié d'élimination des déchets. Utiliser des outils antiétincelles propres pour recueillir le produit absorbé. Pour l'élimination des déchets, voir section 13 de la FDS.

**7. MANUTENTION ET STOCKAGE**

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Conserver hors de la portée des enfants. Laver soigneusement après manipulation. Porter un appareil de protection des yeux/du visage. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume. Utiliser avec une ventilation adéquate. Tenir au frais. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Conditions d'entreposage** Conserver le récipient hermétiquement fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver dans un endroit frais et sec, hors de la lumière directe du soleil. Ne pas congeler, inférieur ou égal à 32 °F ou de la chaleur supérieure à 110 °F. Garder sous clef.

**Matières incompatibles** oxydants forts.

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Directives relatives à l'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Propriétaire	TWA: 400 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 1400 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 400 ppm (vacated) TWA: 1400 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 2000 ppm TWA: 400 ppm TWA: 1400 mg/m <sup>3</sup>
Propriétaire	STEL: 500 ppm TWA: 400 ppm	TWA: 500 ppm TWA: 2000 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 400 ppm (vacated) TWA: 1600 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 500 ppm (vacated) STEL: 2000 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 750 ppm Ceiling: 440 ppm 15 min Ceiling: 1800 mg/m <sup>3</sup> 15 min TWA: 85 ppm TWA: 350 mg/m <sup>3</sup>

**Contrôles techniques appropriés**

**Mesures d'ingénierie** Local d'échappement: Recommandé  
échappement mécanique: système de ventilation générale devrait être fournie.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage** Hermétique, éclaboussures des lunettes de sécurité à l'épreuve.

**Protection de la peau et du corps** Gants de protection: en plastique ou en caoutchouc, résistant aux produits chimiques  
Vêtements de protection nominale ou matériel: vêtements résistants aux produits chimiques.

**Protection respiratoire** Aérer en ouvrant toutes les portes et fenêtres. En cas d'exposition supérieure à la TLV ou PEL nécessite un respirateur approuvé par NIOSH équipé pour l'exposition ou une protection respiratoire appropriée per29 CFR 1910.134 est nécessaire.

**Considérations générales sur l'hygiène** Les travaux pratiques d'hygiène: Se laver soigneusement les mains avant de manipuler des aliments, des liquides ou des produits du tabac. Utilisez votre bon sens et de précaution de produits chimiques. Ne jamais mélanger ce produit avec d'autres produits chimiques. Consultez votre superviseur pour toutes les autres pratiques d'hygiène et de sécurité. Toutes les pratiques dépendent de votre entreprise spécifique. Mode d'emploi trouvent normalement sur l'étiquette qui va dicter les mesures d'ingénierie et de contrôle.



## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Renseignements sur le produit

<b>Contact avec les yeux</b>	Irritant pour les yeux.
<b>Contact avec la peau</b>	Provoque une légère irritation cutanée. Peut être nocif par contact cutané. Un contact prolongé / répété peut causer un dégraissage de la peau qui peut conduire à une dermatite.
<b>Inhalation</b>	Peut causer une irritation en cas d'inhalation.
<b>Ingestion</b>	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut causer une irritation des voies gastro-intestinales.

### Renseignements sur les composants

Nom chimique	ETAmél (orale)	ETAmél (cutané)	CL50 par inhalation
Propriétaire	> 5000 mg/kg ( Rat )	= 3000 mg/kg ( Rabbit )	> 5.28 mg/L ( Rat ) 4 h
Propriétaire	= 5620 mg/kg ( Rat )	> 18000 mg/kg ( Rabbit ) > 20 mL/kg ( Rabbit )	-
Propriétaire	-	= 3000 mg/kg ( Rabbit )	= 103 g/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h

### Informations sur les effets toxicologiques

**Symptômes** S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

<b>Cancérogénicité</b>	Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.
<b>STOT - exposition répétée</b>	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
<b>Danger par aspiration</b>	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

### Renseignements sur les composants

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Propriétaire	450: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	800: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	100: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Propriétaire	3300: 48 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	220 - 250: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 352 - 500: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semi-static 484: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through	560: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static
Propriétaire		375.0: 96 h Cichlid fish mg/L LC50	10: 24 h Daphnia magna mg/L EC50

**Persistence/Dégradabilité**

Non déterminé.

**Bioaccumulation**

Non déterminé.

**Mobilité**

Nom chimique	Coefficient de répartition
Propriétaire	0.6
Propriétaire	4.66

**Autres effets nocifs**

Non déterminé

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Méthodes de traitement des déchets**

**Élimination des déchets** L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

**Emballages contaminés** L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

**États-Unis - numéro de déchet EPA**

Nom chimique	RCRA	RCRA - Critère d'inscription	RCRA - Déchets de série D	RCRA - déchets de série U
Propriétaire		Included in waste stream: F039		U112

**Statut de déchets dangereux de la Californie**

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
Propriétaire	Toxic Ignitable
Propriétaire	Toxic Ignitable

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Remarque** DOT Ground: Les liquides combustibles ne sont pas réglementés dans les envois non en vrac par 49 CFR 173.150 (f) (2).

**DOT** (Si expédié NON EN VRAC par transport terrestre)

**IATA** Non réglementé

**IMDG** Non réglementé

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

### Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/E LINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Propriétaire	X	X	X		X	Present	X	X
Propriétaire	X	X	X	Present	X	Present	X	X
Propriétaire	X	X	X	Present	X	Present	X	X

#### Légende :

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

### Règlements fédéraux aux États-Unis

#### CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ)
Propriétaire	5000 lb		RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

### SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	Oui
Danger de libération soudaine de pression	No
Danger de réaction	No

#### SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

#### CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

### États-Unis - Réglementations des États

#### Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Propriétaire	X		
Propriétaire	X	X	X
Propriétaire	X	X	X

**16. AUTRES INFORMATIONS**

<b><u>NFPA</u></b>	<b>Risques pour la santé</b>	<b>Inflammabilité</b>	<b>Instabilité</b>	<b>Dangers particuliers</b>
	2	2	0	Aucun
<b><u>HMIS</u></b>	<b>Risques pour la santé</b>	<b>Inflammabilité</b>	<b>Dangers physiques</b>	<b>Protection individuelle</b>
	2	2	0	Non déterminé

**Date d'émission :** 01-févr.-2012  
**Date de révision :** 27-juin-2016  
**Note de révision:** nouveau format

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**